



Dernière mise à jour le 03/09/2025

KERAFILM, solution pour application locale

Fiche info

Résumé des caractéristiques du produit

Notice

Date de l'autorisation : 05/01/1996

i Indications thérapeutiques ↑

Classe pharmacothérapeutique : Verrucides et coricides, code ATC : D11AF.

Ce médicament est préconisé dans le traitement local d'appoint des cors, durillons, œils-de-perdrix et verrues.

KERAFILM est indiqué chez l'adulte, l'adolescent et l'enfant de plus de 6 ans.

Groupe(s) générique(s) ↑

Ce médicament n'appartient à aucun groupe générique

Composition en substances actives ↑

■ Solution (Composition pour 100 g de solution pour application locale)

> acide lactique → 16,7 g

> acide salicylique → 16,7 g

Présentations ↑

> 1 flacon(s) en verre brun de 10 ml avec bouchon(s) applicateur polyéthylène

Code CIP : 325 952-0 ou 34009 325 952 0 4

Déclaration de commercialisation : 19/03/1984

Cette présentation n'est pas [agrée aux collectivités](#)

Prix libre, médicament non remboursable ([cliquez ici pour en savoir plus sur les médicaments non remboursables](#))

Service médical rendu (SMR) ↑

Pas de SMR disponible pour ce médicament ([plus d'informations dans l'aide](#))

Amélioration du service médical rendu (ASMR) ↑

Pas d'ASMR disponible pour ce médicament ([plus d'informations dans l'aide](#))

Autres informations ↑

- Titulaire de l'autorisation : Pierre FABRE MEDICAMENT
- Conditions de prescription et de délivrance : Aucune
- Statut de l'autorisation : Valide
- Type de procédure : Procédure nationale
- Code CIS : 6 906 117 6



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

legifrance.gouv.fr ↗

gouvernement.fr ↗

service-public.fr ↗

data.gouv.fr ↗

Nos partenaires



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Sauf mention contraire, tous les contenus de ce site sont sous [licence etalab-2.0](#) ↗